

ENLEVEMENT

&

ADRESSE D'ENLEVEMENT

UNIQUEMENT APRES RENDEZ-VOUS - LA DATE D'ENLEVEMENT EST LE 21/01/2025 de 09h00 à 11h00 à 2520 RANST, Grensweg 5 et cfr la procedure suivante:

Cela signifie qu'après la clôture de la vente aux enchères, vous recevrez d'abord votre facture pro forma comme auparavant.

APRÈS QUE LE MONTANT DU EST SUR NOTRE COMPTE, L'ACHETEUR SERA CONTACTÉ PAR APPELBOOM NV pour obtenir un créneau horaire pour la collection des marchandises, afin que chaque acheteur puisse récupérer ses lots séparément des autres acheteurs.

Le nombre de personnes par tranche horaire est limité, ce qui signifie que le dernier payeur devra se contenter de la dernière période disponible. Chacun doit se tenir strictement à cette nouvelle procédure d'enlèvement afin que l'enlèvement puisse se faire sans heurts, sans temps d'attente.

Nous demandons aux acheteurs d'arriver ponctuellement sur la période de temps qui leur est attribuée.

**INSTRUCTION
D'ENLEVEMENT**

Le démontage, l'emballage, le chargement ainsi que le transport sont à la charge des acheteurs et sous leur seule responsabilité. Vous devez prendre en compte qu'aucun outils ou matériels de levage ne sont disponibles sur site. Enlèvement uniquement sur les dates/heures et place mentionner.

**CONDITIONS GENERALES DE
VENTE EN LIGNE**

Les conditions générales de Vente en ligne sont applicable à cette Vente ainsi que les conditions spécifiques.

SUIVRE LES LOTS

Après la registration et connexion, les lots peuvent être suivi via MyAAccount.

COMBINATION

Pas applicable

PROLONGATION

Si une enchère est faite durant les 5 dernières minutes avant la clôture du Lot, le délai de clôture de ce Lot sera étendue de 5 minutes jusqu'à ce qu'il n'y plus

d'enchères

**SOUS RESERVE
D'ALLOCATION**

Les Lots sous réserve d'allocation seront proposés à notre commettant. Appelboom nv vous informera dans le délai de 48h (samedis, dimanches et jours fériés non compris) après la clôture de la vente en ligne si (les) l'enchère(s) (sont) est retenue(s)

**A L'ATTENTION DE
L'ACHETEUR
ART. 6 Conditions Générales
ART 53,11° CDE VI**

Nous insistons sur le fait que c'est une vente aux enchères, avec une journée de visite préalable à la clôture. Participer à la vente aux enchères et enchérir sans visite préalable est dès à votre propre risque. Nous nous référons à l'art 6.2 et 6.6 des conditions générales:

« Les Lots sont vendus tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent à la date de l'Adjudication, avec tous les avantages et désavantages y afférents. Appelboom et/ou le Vendeur ne donnent aucune garantie en ce qui concerne des vices visibles ou cachés, ni en ce qui concerne l'intégralité, les quantités, le fonctionnement, l'utilité, la vendabilité, l'existence ou non de droits ou revendications de tiers et/ou la possibilité de cession à des tiers. Les vices de quelque nature que ce soit, les attentes déçues de l'Acheteur et/ou des tiers acquéreurs ne donnent aucun droit à des indemnisations, dommages-intérêts et/ou règlements. Etant donné que les Lots pouvaient être visités avant ou pendant la Vente aux enchères et que les Conditions de ventes aux enchères en ligne étaient connues, l'Acheteur est censé avoir soigneusement examiné au préalable le Lot qu'il a acheté, et s'être informé à ses risques et périls sur l'état du Lot. »

« Tous les renseignements/mentions concernant les Lots dans le catalogue, les brochures ou toute autre communication écrite de Appelboom et/ou sur site web de Appelboom, et notamment les descriptions, ne sont fournis qu'à titre informatif et sous toutes réserves. Les renseignements/mentions informatifs communiqués à l'acheteur ne donnent pas lieu à la responsabilité de Appelboom, ni du vendeur ou l'huissier de justice. A titre d'exemple (mais pas limiter) ces mentions fautives peuvent être les kilométrages, les heures des tracteurs et autres machines, l'année de fabrication, date de 1er immatriculation, ainsi que toutes autres spécificités techniques ou commerciales. »

La Loi de Vente à distance stipulé dans le CDE Livre VI art. 45 et suivants ne sont appliqués pour des ventes publiques (11°). Les acheteurs ne peuvent pas faire appel au droit de rétractation ni au droit d'annulation cfr art 47 du CDE Livre VI.

LOTS SANS ENCHERE

Tous les lots qui ne sont pas offerts au cours des dernières 24 heures

avant la clôture de la vente, prix réduits dans certains cas.
Les Lots pour lesquels le prix minimum n'a pas encore été atteint
peuvent encore être attribués lors de la vente aux enchères et après
consultation du client.